

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° 20-03003 L

et 1 annexe de 11 pages

MATERIAU présenté par : HUNTER DOUGLAS
PIEKSTRAAT 2
3071 EL ROTTERDAM
PAYS-BAS

MARQUE COMMERCIALE : Greenscreen Ultima FR

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100% polyester ignifugé par foulardage.
Masse surfacique nominale : 273 g/m²
Epaisseur mesurée : environ 0,4 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 20-03003 E1-V1 du 16 février 2021

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles
Vieillessement en enceinte climatique

CLASSEMENT :

M 1

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée en utilisation à l'abri des intempéries.
(matériau non lavable et non nettoyable à sec)

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.433-3 l'Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 relative au code de la consommation

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 26 février 2021



Lucile MULTARI
Ingénieur Tests et Essais



Olivier Pallas
Ingénieur Tests et Essais